

RAPPORT D'ACTIVITE

ATELIER SUR LE PROCESSUS D'ACCREDITATION DES FORMATIONS SANITAIRES DES DISTRICTS DE DEMARRAGE DE CSU



Date de l'activité	Du 09 au 10 mai 2025
Lieu	Cité vert de Koundoul
Participants	L'atelier a regroupé tous les membres de la commission d'accréditation et quatre personnes ressources soit au total 27 participants.
Organisateurs	La Caisse Nationale d'Assurance Santé (CNAS) et le Ministère de la Santé publique et de Prévention et

I – Contexte et justification de l'atelier

Après l'étape de l'enrôlement des bénéficiaires de la CSU, suivra la prise en charge des assurés dans les formations sanitaires des districts de démarrage qui conformément aux textes devra intervenir dans les trois mois suivant l'immatriculation.

Cependant la prise en charge effective des assurés passe par le conventionnement avec les formations sanitaires qui nécessite des préalables dont la plus importante est l'accréditation. C'est dans ce cadre que la CNAS a initié l'élaboration d'un manuel d'accréditation et des outils d'évaluation. Le draft du document a été soumis à la validation des membres de la commission d'accréditation des formations sanitaires (CA-FOSA) mis en place par arrêté ministériel, lors de cet atelier de deux jours organisé à Koundoul, il était question de valider le manuel et de se pencher sur les grilles d'évaluation.

II- Objectif Général :

L'objectif du processus d'accréditation est de procéder à l'évaluation des formations sanitaires des trois districts (Abéché, Danamadji et Bongor), sur la base d'un manuel d'accréditation validé par la CA-FOSA afin de disposer d'une liste des formations sanitaires accréditées dans le cadre de la prise en charge et du remboursement des soins des assurés.

IV- Déroulement de l'atelier

L'ouverture de l'atelier s'est fait par le Directeur Général de la Santé Publique et de Prévention. Dans son discours liminaire, le DGSP a tenu à rappeler le contexte qui sous-tend l'organisation de l'atelier. En effet, il est revenu sur l'importance de la qualité de soins, gage de la réussite de toute assurance maladie. Il a pour ce faire, exhorté les participants à être assidus pour un travail technique afin d'en sortir un document de qualité.

A la suite du DGSP, un tour de table a été fait pour permettre aux participants dont les profils sont divers de se connaître.

Après ces deux interventions, le Médecin Conseil de la CNAS a fait une présentation power point sur le Manuel d'Accréditation des FOSA. Les points suivants ont constitué l'ossature de sa présentation :

- Structure du Manuel ;
- Définition des du concept d'accréditation ;
- Positionnement de l'accréditation ;
- Principes généraux d'accréditation ;
- Fonction de l'accréditation dans un système de santé ;
- Les niveaux d'accréditation ;
- Les dispositifs institutionnels de l'accréditation.

A la suite de la présentation, le MC a déroulé les profils des experts de l'accréditation pour le Paquet Minimum d'Activités (PMA) et le Paquet Complémentaire d'Activités (PCA). Il a en outre évoqué les étapes d'accréditation et présenté les grilles d'évaluation des FOSA.

Pour finir avec cette manche introductive de l'atelier, le MC a procédé à une proposition de répartition de trois groupes de travail. En effet, le groupe 1 devrait s'occuper de la relecture du Manuel d'accréditation ; le Groupe 2 s'occupait de la relecture de la grille PMA et le Groupe 3 de celle de PCA. Les répartitions étant faite en fonction du profil de chaque participant, tous ont été d'accord et se sont retrouvés dans leur groupe respectif pour démarrer les travaux.

Les travaux ont été perlés par une pause-café et une pause déjeuner pour finir à 16h le premier jour.

Le deuxième jour, les participants ont continué avec les travaux de groupe jusqu'à la pause déjeuner à 13h. la restitution en plénière a commencé à la reprise des travaux. La méthodologie était de permettre à chaque rapporteur de groupe de présenter les travaux effectués. Ensuite, un temps est accordé aux autres membres du groupe en place de réagir pour des compléments ou observations. Enfin, un débat est ouvert après chaque présentation.

Les points essentiels à retenir sont :

- Pour le groupe 1, il n'y a rien d'impactant sur le document de manuel. Les préoccupations mineures se sont portées pour la plupart sur la forme du document suivi de quelques recommandations ci-dessous formulées.

- Pour le groupe 2, la proposition était de (i) pondérer les points équitablement pour tous les items contenu dans la grille d'évaluation car, selon eux, tous les services se valent et sont nécessaires pour le fonctionnement des FOSA (ii) mettre la barre, pour accréditer une FOSA, à 100% des points pondérés dans la grille et réduire le pourcentage au fur à mesure qu'il s'agisse de l'Accréditation avec suivi ou l'accréditation avec recommandation afin d'obliger toutes les FOSA à fournir d'efforts pour l'amélioration de la qualité des soins.
- Pour le groupe 3, la proposition était (i) de pondérer les points inégalement en tenant compte de la nécessité et de l'importance vitale de chaque items contenu dans la grille d'évaluation, car, selon eux les services sont complémentaires mais pas égaux en terme de nécessité ou d'importance vitale pour le fonctionnement des FOSA (ii) mettre la barre pour accréditer une FOSA à 80% des points pondérés dans la grille et réduire le pourcentage au fur à mesure qu'il s'agisse de l'Accréditation avec suivi ou l'accréditation avec recommandation, car vu la réalité du terrain, aucune FOSA n'est susceptible d'obtenir 100% de points.

Le débat était contradictoire et riche d'enseignement. Néanmoins, après argumentation, la majorité des participants ont opté pour la proposition du groupe 3.

A la clôture de l'atelier le DG de la CNAS a pris parole en premier pour remercier tous les participants pour leur assiduité et leur sens du sacrifice, vu que l'atelier se déroulait le weekend. Il s'est ensuite excusé pour les éventuels manquements constatés. Le DGSP, pour sa part a aussi joint sa voix à celle du DG de la CNAS pour remercier les participants. Ensuite, il a annoncé qu'un groupe restreint de travail va se mettre en place pour intégrer les observations et finaliser les documents. En outre, une équipe sera sur le terrain pour l'accréditation et reviendra restituer les travaux au comité. Sur ces mots, le DGSP a levé la séance.

Des échanges interpersonnels ont eu lieu autour de l'exécution des procédures administratives par les organisateurs.

RECOMMANDATIONS

Au Comité d'accréditation des FOSA

- Prévoir la formalisation d'un programme de formation continue et de certification des Experts pour une standardisation de la qualification ;
- Prévoir un dispositif et une étape qui permette aux FOSA de faire recours des décisions des évaluateurs ;
- Elaborer un canevas simplifié du document narratif du Plan d'Amélioration Qualité (PAQ) à renseigner par les FOSA ;
- Prévoir un modèle de plan de travail du PAQ à renseigner par les FOSA.
- Intégrer une section dédiée à la gestion des incompatibilités, à l'éthique professionnelle et à la confidentialité, afin de renforcer la crédibilité et la confiance dans le processus d'accréditation.

Au Ministère de la Santé Publique et de la Prévention

- Rehausser l'offre de soins à travers les Plans d'Amélioration Qualité des FOSA.

A la CNAS

- Mettre en place une plateforme numérique afin de faciliter le suivi, la traçabilité et la capitalisation des résultats.

Fait à Ndjamena le 11 avril 2025

Les Rapporteurs